

Race, Racisme et Anthropologie

par Pierre Centlivres

«Il n'est permis qu'à un aveugle de douter que les Blancs, les Nègres, les Albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains, soient des races entièrement différentes.»¹

L'évidence énoncée par Voltaire n'en est plus une de nos jours. C'est au XVIII^e siècle que se concrétise le besoin scientifique de classer les hommes, avec Buffon (1707–1788), Linné (1707–1778), puis Johann-Friedrich Blumenbach (1752–1840), le professeur de Göttingen, en qui l'on voit le fondateur de l'anthropologie physique.² Au siècle suivant, le XIX^e, l'anthropologie physique va mettre à son programme la description et le classement des divers groupes humains étudiés selon leurs caractères physiques et biologiques. Ce qui signifiait encore, dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, l'extraction, la lignée, le lignage, soit la «race», va devenir la notion clé de la nouvelle discipline, jusque bien avant dans le XX^e siècle.

Alors, pour les scientifiques, la notion de race est considérée tantôt comme un fait de nature évident, tantôt comme une abstraction nécessaire liée à la logique des taxinomies, selon une conception nominaliste qui y voit une construction indispensable à l'entreprise scientifique. Dès la fin du XIX^e siècle, la difficulté d'attribuer à coup sûr un individu ou une population à une catégorie définie, dans le schéma d'une classification raciale préconstruite, marque une hésitation entre les positions nominalistes et réalistes, d'autant plus que le nombre des races proposé et les nomenclatures classificatoires se

¹ Voltaire, «Essai sur les mœurs. Introduction», édition de 1969, *Dictionnaire de la pensée de Voltaire par lui-même*, Paris, Editions Complexe, 1994, p. 1080.

² Fresco, Nadine, «Au bon temps de la craniologie», *La science face au racisme. Le genre humain*, Fayard, 1, 1981, pp. 107–116.

multiplient et se contredisent. Preuve des progrès de la discipline pour les uns, de l'arbitraire taxonomique pour les autres.

Pour le grand public cependant, la race est un concept «proche de l'expérience», au sens où, selon Geertz,³ certaines notions sont utilisées «naturellement» pour définir ce qu'on sent, voit et imagine, alors que d'autres, «éloignées de l'expérience» sont construites par les spécialistes dans leurs entreprises scientifiques.

L'idée de race demeure longtemps du domaine de l'évidence jusqu'au moment où le développement de la biologie humaine et de la génétique, d'une part, les doctrines et les politiques racistes, de l'autre, ont contribué à la mise en doute de la pertinence et de l'opportunité du terme et du concept.

Aujourd'hui, les sciences de l'homme ne l'utilisent plus guère, si ce n'est avec des guillemets, et son emploi est désormais limité, dans les Constitutions nationales et les Conventions internationales, aux formulations prohibitives: selon l'article 261 bis du code pénal suisse contre la «Discrimination raciale» par exemple, est puni celui qui propage «une idéologie visant à abaisser ou calomnier de façon systématique les membres d'une race [...]».

Dans les pages qui suivent, j'aimerais montrer les étapes marquant le déclin de l'usage du terme «race» en anthropologie, tant physique que sociale et culturelle, évoquer la résistance du terme dans le vocabulaire scientifique et dans l'usage courant, rappeler l'insuffisance du discours scientifique dans la lutte contre le racisme, et signaler le retour de la «race», par exemple sous le vocable de *social race*, dans certains discours militants. Objectif ambitieux, certes, mais je me contenterai d'étudier quelques exemples et de mettre en lumière certaines étapes.

I. Le commencement du doute

En 1982 paraissait dans *Current Anthropology*, l'organe transnational de l'anthropologie au sens large, publié aux Etats-Unis, un article intitulé: "Re-defining Race: The Potential Demise of a Concept in Physical Anthro-

³ Geertz, Clifford, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Paris, PUF, 1986, p. 73.

logy.”⁴ Cette fin était annoncée par deux professeurs d’anthropologie de la Central Michigan University, Alice Littlefield et Leonard Liebermann, ainsi que par Larry T. Reynolds, professeur de sociologie à la même université.

A partir de l’analyse de cinquante-huit manuels destinés aux cours d’introduction en anthropologie physique, publiés aux Etats-Unis dans les années 1932 à 1979, les auteurs constatent que l’affirmation de la non-existence des races, “Races Do Not Exist...” passe de zéro en 1932–1944 à dix au cours des années 1975–1979, contre cinq «favorables» aux races au cours de ces cinq années. Le nombre des manuels exprimant l’incertitude allant également croissant. Les auteurs constatent aussi que l’abandon du terme est dû surtout à de jeunes anthropologues, et que certains sont passés de la position «pro-races» à la position «non-races» entre deux éditions. Dans l’interprétation des résultats de l’enquête, les auteurs font appel à des causes d’ordre scientifique mais aussi sociologique et idéologique: les implications dangereuses d’une telle notion, la lutte pour les droits civils dans les Etats-Unis des années 1960, l’élargissement et la démocratisation du milieu anthropologique pour les secondes, la difficulté de tracer des frontières délimitant les populations humaines, la non-concordance des éléments phénotypiques et génétiques, bref l’incertitude de la notion, pour les premières.

Les auteurs de l’article rappellent aussi que dès 1912 l’anthropologue américain d’origine allemande Franz Boas (1858–1942) avait émis des doutes sur la pérennité et l’immutabilité d’un des éléments clé des classifications raciales, la configuration du crâne, d’où le Suédois Gustaf Retzius et d’autres anthropologues du XIXe siècle avaient tiré les fameux indice céphalique et angle facial. Dans des publications à l’époque controversées, Boas avait montré le changement de la forme du crâne chez les enfants des immigrants européens aux Etats-Unis, mettant ainsi en question le dogme de la fixité des races. Ils se réclament enfin de l’ouvrage de Ashley Montagu, professeur d’anthropologie à l’Université de Columbia, paru en 1942 en pleine Seconde Guerre mondiale, et justement intitulé *Man’s most dangerous Myth: The Fallacy of Race*.⁵ Les auteurs constatent sans regret le discrédit (relatif!) d’un

⁴ Littlefield, Alice/Liebermann, Leonard/Reynolds, Larry T., “Redefining Race: The Potential Demise of a Concept in Physical Anthropology”, *Current Anthropology*, 23, 1982, 6, pp. 641–655.

⁵ Montagu, Ashley, *Man’s most dangerous Myth: The Fallacy of Race*, New York, Columbia University Press, 1942.

concept lié aux idéologies des inégalités essentielles, et indirectement à l'esclavage, à la colonisation, puis à la discrimination et à l'apartheid. Dans leur conclusion, ils estiment que ce *potential demise* est dû pour une part au progrès même de la science anthropologique, apte à se rectifier elle-même dans le processus de son élaboration, et pour une autre à l'élargissement aux minorités de l'accès aux études d'anthropologie. Une mise en garde pourtant: "the race concept may be with us for some time to come and may even experience a revival during the 1980."⁶ Les gains de la campagne pour les droits civils des années 1960 et 1970 pourraient être remis en question.

Current Anthropology publie les commentaires des spécialistes de la discipline auxquels l'article a été soumis. Ces derniers, en majorité, constatent eux aussi l'arbitraire de toute classification raciale et la diminution de son occurrence dans les publications scientifiques. Certains voient dans le désintéret actuel des savants pour les taxinomies une des causes du discrédit dans lequel le concept de race est tombé. D'autres saluent le passage d'une typologie essentialiste à la prise en compte de la mobilité des types due aux adaptations environnementales et affirment que les notions de gradient et de *cline*, permettant de définir statistiquement les groupements géographiques humains, offrent une meilleure adéquation aux données. Plusieurs d'entre eux proposent le remplacement de «race» par des termes plus souples, moins dogmatiques tels que population, variété ou groupe ethnique. C'est entre autres la proposition de Montagu.⁷ J'y reviendrai. Certains commentateurs se font les défenseurs de la race et la discussion, où les anthropologues américains dominent largement en nombre, reflète assez bien les divers points de vue sur la question au début des années 1980. Frank B. Livingstone enfin, membre du département d'anthropologie de l'Université de Michigan à Ann Arbor, attribue au seul progrès de la génétique des populations l'obsolescence des taxinomies raciales: "[...] one of the more striking findings of this new work is the relatively small amount of genetic variation that is explained by race", d'où

"These scientific advances and the great increase in the known gene frequencies for many loci in the vast number of human populations are obviously the most

⁶ Littlefield, A./Liebermann, L./Reynolds, L. T. (note 4), p. 647.

⁷ Voir en particulier Montagu, Ashley, *Les premiers âges de l'homme. Les peuples primitifs des origines à aujourd'hui*, Verviers, Éditions Gérard & Cie., 1964, p. 86.

important reason for the sources of the position that the concept of race has no utility for explaining human genetic variation.”⁸

Dans leur réplique finale, mettant un terme au débat, les auteurs soulignent l'impuissance du concept sur le plan théorique comme sur celui des applications pratiques.

Dans les années 1970 et 1980, le déclin de la notion de race dans le champ scientifique se poursuit, mais elle continue sa carrière dans celui de l'idéologie et des représentations populaires. En 1989, Liebermann et Reynolds, ainsi que Blaine W. Stevenson, spécialiste des sciences du comportement à la Central Michigan University, s'adressent dans *Anthropology and Education Quarterly*,⁹ à un public concerné par la diffusion des connaissances anthropologiques au sens large. Ils rappellent l'enquête de 1982 et donnent les résultats d'un nouveau sondage opéré par un questionnaire adressé à l'ensemble des départements d'anthropologie conférant le doctorat aux Etats-Unis. Y répondirent 147 responsables de l'enseignement de biologie humaine (*biological anthropologists*; entre-temps, l'appellation *physical anthropologist* était apparemment tombée en désuétude) et 151 anthropologues culturels. Le sondage confirma la fin du consensus pro-race, mais non pas la fin de la présence de «race» dans le domaine de l'anthropologie. «Race» faisait preuve d'une résistance remarquable, puisque 50% des *biological anthropologists* répondirent oui à l'énoncé: «Il y a des races au sein de l'espèce «Homo sapiens»», contre 31% de réponses positives données par les anthropologues culturels.

Au vu des résultats du sondage, ou malgré lui, les anthropologues de Michigan suggérèrent à leurs lecteurs, eux-mêmes enseignants pour beaucoup, de renoncer à une «idée stérile».

Les constats et opinions exprimés dans *Anthropology and Education Quarterly*, sous le titre de “Race and Anthropology: A Core Concept without Consensus”, ne sont que des preuves parmi d'autres de l'évolution des pré-supposés classiques de la discipline. Le sondage a l'intérêt de fournir un

⁸ Littlefield, A./Liebermann, L./Reynolds, L. T. (note 4), p. 651.

⁹ Liebermann, Leonard/Stevenson, Blaine W./Reynolds, Larry T., “Race and Anthropology: A Core Concept without Consensus”, *Anthropology and Education Quarterly*, 20, 1989, pp. 67-73.

indice chiffré de l'état des lieux. Il met aussi en lumière le fait que pour une partie notable des anthropologues culturels (ethnologues) et des *biological anthropologists*, la notion de race est en train de passer ou a passé du fait d'évidence à un concept fabriqué à un moment donné de l'histoire des sciences. Elle tend à perdre le statut d'outil conceptuel des disciplines biologiques et des sciences naturelles ou culturelles de l'homme pour celui, digne d'étude certes, de phénomène lié aux représentations populaires. Comme le disent les auteurs de l'article, en citant les biologistes Ehrlich, Holm et Soule: "Races are arbitrarily defined social, not biological, entities."¹⁰

II. La notion de race et ses substituts

Avec la mise à l'écart progressif de la notion de race, l'effort centenaire de savants rigoureux visant à séparer strictement le physique et le psychologique, le biologique et le culturel devenait sans objet. Un mixte trop souvent que cette idée de race, porteur de tous les mépris et justifiant toutes les inégalités! Il avait déjà trouvé sa formulation chez le naturaliste Linné (1707–1778). Pour le grand savant, l'*Homo europaeus* était «sanguin, musculeux..., ingénieux, inventif..., gouverné par des lois», alors que l'Afer noir était «...paresseux, négligent, ...gouverné par la volonté arbitraire de ses maîtres».¹¹ Contre cet amalgame sans cesse renouvelé sous des formes plus ou moins subtiles (la psychologie raciale...), et, face au déchaînement des doctrines nazies, l'*American Anthropological Association* publiée en 1938 la mise en garde suivante:

- "Race involves the inheritance of similar physical variation by large groups of mankind, but its psychological and cultural connotations, if they exist, have not been ascertained by science"

¹⁰ *Idem*, p. 71.

¹¹ Poliakov, Léon, «Racisme et antisémitisme: bilan provisoire de nos discussions et essai de description», *L'idée de race dans la pensée politique française*, Paris, CNRS, 1977, p. 21.

- “The terms Aryan and Semitic have no racial signification what so ever. They simple denote linguistic families...”¹²

Les psychologues américains, la même année, tinrent à préciser l’absence de caractéristiques psychologiques attestées différenciant les “so called races”. “There is no evidence for the existence of an inborn Jewish or German or Italian mentality...”¹³ Idée répandue pourtant que celle de caractères mentaux hérités, liés aux races. En 1952 encore, Marc R. Sauter, professeur d’anthropologie et de paléontologie humaine à l’Université de Genève, définissait la race comme

«une variété de l’espèce «Homo sapiens», représentée par un ensemble d’hommes qui se distinguent d’autres ensembles par un complexe de caractères anatomiques et physiologiques (et probablement aussi psychiques) héréditaires [...], mais il ajoutait: «[...] à l’exclusion de tout caractère acquis par l’éducation, la tradition ou l’influence du milieu.»¹⁴

Les «caractères psychiques», comme zone grise intermédiaire entre la physiologie et le psychologique, vont hanter ce qui demeure de la science des races et les nouvelles ambitions de la génétique: QI et aptitudes héréditaires, pour une part, *cognitive sciences* de l’autre. Dès la veille de la Seconde Guerre mondiale, et surtout dans les années qui suivent, l’anthropologie ne cesse de se démarquer d’une possible confusion entre traits biologiques innés et caractères socialement transmis, et s’embarque dans une «problématique bipolaire culture/race» pour reprendre l’expression de Colette Guillaumin: d’un côté les groupes humains naturels, relevant des sciences naturelles, de l’autre les groupes socioculturels à la culture apprise et transmise. Race, donc nature, s’oppose désormais à culture, et cette dernière, à côté des déterminants socioéconomiques, remplace la causalité raciale, en histoire en particulier, si vivement débattue par les anthropologues et historiens de l’entre-deux-guerres.¹⁵

¹² Cité par Guillaumin, Colette, «Définition de l’idée de race. L’évolution du matériel génétique», *L’idée de race dans la pensée politique française contemporaine*, Paris, CNRS, 1977, pp. 2–13, ici p. 9.

¹³ *Idem*.

¹⁴ Sauter, Marc-E., *Les races de l’Europe*, Paris, Payot, 1952, citation p. 12.

¹⁵ Voir Pittard, Eugène, *Les races et l’histoire*, Paris, La Renaissance du Livre, 1924.

A son tour, la notion de culture et ses ambiguïtés sont remises en question, comme étant un principe explicatif flou et dangereusement polysémique, à partir des années 1970. La culture comme mode contraignant des comportements et des croyances peut à son tour être suspectée de prendre le relais de race dans les politiques xénophobes.¹⁶ Et pourtant, les raciologues de naguère et les anthropologues d'aujourd'hui sont constamment affrontés à des faits de culture et d'histoire: migrations, intermariages, régimes alimentaires, modes de sevrage entrent dans les analyses comme des facteurs qui contribuent désormais à rendre obsolète l'opposition nature/culture, «vu l'incapacité de fait ou de droit où l'on est pour déterminer, chez l'homme, la part de l'inné et celle de l'acquis».¹⁷ C'est l'argument même de la conférence du grand anthropologue français prononcée à l'UNESCO à Paris sous le titre: *Race et culture*.¹⁸

Revenons au(x) substitut(s) proposé(s) par Liebermann et ses collègues, et bien d'autres, afin d'éviter les dérives auxquelles peut conduire l'emploi de «race». Montagu en 1942 déjà proposait, on l'a vu, l'expression «groupe ethnique», que reprend la première version (1950), de ce que sera la déclaration de l'UNESCO de 1951, et que Montagu reformule en 1957/1964.

«Le terme de «groupe ethnique», qui éveille dans les esprits beaucoup moins d'idées d'ordre non scientifique, est de loin préférable [à race]. On appelle groupe ethnique toute population qui, en tant que groupe, se distingue des autres par ses caractères physiques.»¹⁹

Étrange définition, qui, en 1957, n'avait plus cours depuis une trentaine d'années! Montagu en fait une sorte de subdivision de la race ou un synonyme appauvri. On voit mal en quoi un terme ainsi défini, qui porte en lui toutes les ambiguïtés de «race», est «de loin préférable». Les contemporains de Montagu en font plutôt une notion composite, désignant des populations géographiquement localisées et définies par des traits culturels et linguistiques, ainsi que par “the distinctive skin pigmentation of its members, their

¹⁶ Centlivres, Pierre, “A Latecomer: *Culture* in the History of French Ethnology”, *Anthropological Journal on European Cultures*, vol. 5, 1996, 1, pp. 31–48.

¹⁷ Lévi-Strauss, Claude, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, p. 14.

¹⁸ *Idem*, pp. 21–43.

¹⁹ Montagu, A. (note 7), p. 86.

national or geographic origins...”.²⁰ Ce n’est que peu à peu que la notion de groupe ethnique, à partir de l’ouvrage fondateur de Frederik Barth *Ethnic Groups and Boundaries*,²¹ se définira essentiellement par le sentiment d’appartenance communautaire de la population concernée et la prise de conscience que cette communauté a d’elle-même. Les traits physiques et culturels peuvent y jouer un rôle, mais au second degré, comme des marqueurs d’identité dans les représentations des membres du groupe et de leurs voisins.

Ainsi, une terminologie de remplacement: groupe ethnique, culture, peuple..., court le risque de ne proposer que des substituts, bientôt insuffisants et portant en eux les mêmes défauts que le terme remplacé, à moins que le mot choisi ne désigne une notion totalement différente, marquant un changement de paradigme, une gamme différente de questions posées aux données. «Groupe ethnique», à son tour, va passer du «fait» socioculturel à l’artefact anthropologique, avec ses limites, à moins qu’il ne soit récupéré par les partisans d’un étiquetage essentialiste des populations humaines.

Le crépuscule de «race» annoncé au début des années 1980 ne signifie nullement sa disparition. Si le terme ne se rencontre plus guère dans la littérature scientifique, si la “no-race position”²² s’impose peu à peu, affirmant l’inexistence de la race dans le monde réel et son inconsistance scientifique, pourquoi donc le racisme, un “racism without races” continue-t-il à exister? “With race’s decline as a conceptual and analytic category” continue Harrison, “ethnicity becomes the master principle of classification”. Groupe ethnique et ethnicité, utilisés dans un sens fixiste et «naturalisé», apparaissent comme des euphémismes des défuntes races pour désigner ou stigmatiser dans une essentielle altérité des minorités, des collectivités immigrées et d’autres groupes victimes d’exclusion et de ségrégation.

²⁰ *A Dictionary of Social Sciences*, publié par Julius Gould et William L. Kolb, Londres, Tavistock Publications, 1969; article “Ethnic Group”, pp. 243–244.

²¹ *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, publié par Frederik Barth, Bergen/Oslo, Universitetsforlaget, Londres, George Allen & Unwin, 1969.

²² Harrison, Faye V., “The Persistent Power of ‘Race’, in the Cultural and Political Economy of Racism”, *American Review of Anthropology*, 1995, 24, pp. 47–74; citation p. 48.

III. Du côté des anthropologues suisses

Les chercheurs suisses ne sont pas absents des recherches de terrain et des débats autour de la race, des lendemains de la Première Guerre mondiale à ceux de la Seconde; ils en ont été des témoins, des commentateurs et des acteurs. Mentionnons, entre autres, les frères Paul Sarasin (1856–1929) et Fritz Sarasin (1859–1942) à Bâle, auteurs de travaux sur les Vedda de Ceylan et sur l'anthropologie des Célèbes et de la Nouvelle Calédonie; Otto Schlaginhaufen, qui est à l'origine de la Société suisse d'anthropologie et d'ethnologie (1920) et qui occupa la chaire d'anthropologie physique créée à Zurich en 1899. Schlaginhaufen se spécialisa dans les mensurations des recrues de l'Armée suisse. Ses travaux furent présentés dans des publications où les affinités de cette anthropologie avec la biologie raciale et l'eugénisme apparaissent de façon explicite.²³ A Genève, Eugène Pittard (1867–1962), homme de terrain – il a notamment travaillé dans la Dobroudja, en Albanie et en Dordogne –, ethnographe, préhistorien et anthropologue, fonda le Musée d'ethnographie en 1901. Pittard fut professeur d'anthropologie et de paléontologie humaine à l'Université en 1919; Marc R. Sauter lui succéda en 1949 à la tête du Département d'anthropologie. George Montandon (1879–1944), de Cortaillod, dans le canton de Neuchâtel, naturalisé français en 1937, professeur d'ethnologie à l'École d'Anthropologie de Paris, est l'inventeur d'une théorie prétendant rendre compte de l'apparition de l'homme: l'ologénèse humaine.²⁴ Montandon écrivit un grand nombre d'ouvrages d'ethnologie, d'anthropologie et de raciologie, dont le célèbre *La Race, les races; mise au point d'ethnologie sémantique* (1933), et *L'Ethnie française* (1935). Montandon tomba à la fin des années 1930 dans l'antisémitisme le plus hideux et fut exécuté par la Résistance le 3 août 1944 dans sa maison de Clamart dans les Hauts-de-Seine.²⁵ Mentionnons enfin le lausannois Pierre-André Gloor, médecin, auteur de plusieurs travaux d'anthropologie historique.

²³ Honegger, Claudia, article «Anthropologie», *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 1, Hauterive, ed. Attinger, pp. 333–335.

²⁴ Montandon, George, *L'ologénèse humaine (Ologénisme)*, Paris, Félix Alcan, 1928. Théorie adaptée à l'homme de celle de Daniele Rosa, biologiste italien, sur l'origine de la vie.

²⁵ Centlivres, Pierre/Girod, Isabelle, «Montandon et le grand singe américain. L'invention de l'*Ameranthropoides loysi*», *Gradhiva*, 1998, 24, pp. 33–43. Knobel, Marc, «L'ethnologie à la dérive», *Le Monde juif*, 1988, 132, pp. 179–192. Knobel, Marc, «L'ethnologie à la dérive», *Ethnologie française*, 1988, XVIII/2, pp. 107–113.

Je vais présenter brièvement le thème des «races» chez Pittard, chez Montandon et chez Sauter, à partir de trois ouvrages offrant un caractère d'exemplarité.

Dans la prestigieuse série *L'Evolution de l'Humanité*, créée en 1920 et dirigée par le philosophe Henri Berr (1863–1954), Eugène Pittard se voit confier le volume V intitulé *Les Races et l'Histoire, introduction ethnologique à l'histoire* (1924), volume qui fait suite à celui consacré à *La Terre et l'Evolution humaine*, de Lucien Febvre. Dans *Les Races et l'Histoire*, Eugène Pittard traite d'un thème brûlant dans l'entre-deux-guerres, né d'une question mal posée et d'une confusion lourde de dangers entre peuples, races et civilisations, celui du rôle des «races» dans l'histoire. La race se voit attribuer dans le débat le rôle d'acteur, en vertu des caractères héréditaires et moraux dont elle serait pourvue. L'influence des idées de Gobineau et de Chamberlain, reprises et vulgarisées par les nationalistes «nordistes», et ensuite par les Nazis et bien d'autres, amena certains à parler de races conquérantes munies d'aptitudes innées à gouverner, et de races nées pour la servitude. Ils parlaient du «génie» de la race, la leur, de races fortes ou faibles et de la venue prochaine d'une guerre des races. Ils évoquaient également le danger que courraient les races dites supérieures, menacées par la dénatalité et le métissage. Ainsi, une raciologie historique vulgaire était au service du chauvinisme des uns et des ambitions nationales des autres.

Ces idées paraissent aujourd'hui ridicules et obsolètes. Elles le sont en effet. Mais elles remplissent l'argumentation sociohistorique de l'époque. Les adversaires des thèses de l'inégalité des races sont alors prisonniers eux aussi du même schéma et, dans leur mise en accusation de l'arrogance «blanche», annoncent la revanche à venir de la «race noire». Ainsi, l'ethnologue social-démocrate allemand Julius Lips (1895–1950),²⁶ exilé aux Etats-Unis en 1934, publie en 1937 *The Savage hits back*²⁷ où on peut lire: "However, it is not class cohesion that will be the decisive factor in a future collision between the white and coloured worlds, but the seed of race unity."²⁸

²⁶ Centlivres, Pierre, «Julius Lips et la riposte du sauvage. L'homme blanc vu par les indigènes», *Terrain*, 1997, 28, pp. 73–86.

²⁷ Lips, Julius, *The Savage hits back, or The White Man through Native Eyes*, Londres, Lovat Dickson Ltd Publ., 1937.

²⁸ *Idem*, p. 25.

Revenons à *Les Races et l'Histoire*. Avec sa prudence et son honnêteté de savant suisse, Pittard se borne à présenter une minutieuse description des «races» des divers continents et fait le point sur les classifications de l'anthropologie physique des années 1920. La définition de la race qu'il donne d'emblée, empruntée à Marcelin Boule, paléontologiste français, est la suivante:

«On doit entendre par race, la continuité du type physique, traduisant les affinités de sang, représentant un groupement essentiellement naturel, pouvant n'avoir, et n'ayant généralement rien de commun avec le peuple, la nationalité, la langue, les mœurs qui répondent à des groupements purement artificiels, nullement anthropologiques et ne relevant que de l'histoire dont ils sont les produits.»²⁹

Il s'agit donc d'une mise en garde, en particulier contre toute théorie des déterminants historiques raciaux. Dans le cours du livre, la part de la race comme principe actif ou agent de l'Histoire est énoncé avec de telles réserves que l'exposé se résume pour l'essentiel à un descriptif de la répartition géographique des populations. Pittard multiplie les attaques contre les usages politiques, donc abusifs des théories de la race, mettant en doute, finalement, le lien causal implicite suggéré par le titre.

Dans l'introduction déjà, le philosophe Henri Berr stigmatise les théoriciens qui ont abusé de la race. «Sous le couvert des sciences naturelles, ils ont abouti à justifier tantôt des ambitions nationales, tantôt des haines politiques»;³⁰ l'interprétation anthropologique de l'histoire, affirme-t-il, doit être soumise à une critique rigoureuse; il faut se garder de la confusion race, peuple, nation, culture. Enfin, l'indice céphalique «n'a aucune signification psychologique ni sociale.»³¹ Pittard, dans le cours de son exposé, multiplie les réserves et les doutes. Il ironise sur les théories gobinistes de la supériorité sociale des «dolichocéphales de haute taille»,³² sur les soi-disant relations de cause à effet entre le type nordique et les succès et avantages politiques. «Les arguments ne manquent pas pour protester contre de telles assimilations.»³³

²⁹ Pittard, E. (note 15), p. 4.

³⁰ Berr, Henri, «Avant-propos», in Pittard, E. (note 15), p. V.

³¹ *Idem*, p. VII.

³² Pittard, E. (note 15), p. 24.

³³ *Idem*, p. 25.

Face aux antisémites, il montre clairement que les juifs forment une communauté religieuse et sociale et non une race et il raille la pauvreté des arguments proférés par les premiers. Il hésite, il est vrai, dans son examen des «mélanges ethniques» et du «métissage», sur les raisons de la ségrégation des noirs aux Etats-Unis; «égoïsme de caste», dit-il. Certes!

«Mais ne l'a-t-on pas aussi envisagée comme une poussée de l'instinct racial qui, inconsciemment, pressent toutes les conséquences de ces mélanges humains trop dissemblables, diminuant à chaque fois la «puissance ethnique» des Blancs; toutes les dépréciations des valeurs; toutes les tares qui peuvent survenir; tous les fléchissements politiques: tout leur retentissement sur l'Histoire?»³⁴

C'est l'incertitude quant au rapport entre les races et l'Histoire que Pittard énonce en conclusion. Qui pourrait mettre en doute ses dernières lignes: «L'Humanité, quelles que soient les formes de son activité [...], a le plus urgent besoin des secours de l'Anthropologie.»³⁵ Les lecteurs de l'ouvrage n'en sauront pas plus sur le rôle historique des «races»; en revanche, ils auront pu apprécier un cours clair et complet de raciologie des années 1920, où dominant encore «les couleurs et les formes», soit la couleur de la peau et celle des yeux, la nature des cheveux, la taille, le fameux indice céphalique et les caractères de la face, avec ce vocabulaire à la fois hyperspécialisé et sans doute désuet aujourd'hui, où l'on parle de crânes hyperdolichocéphales, mésaticéphales ou hyperbrachycéphales...,³⁶ ou de faces chamaeprosopes ou leptoprosopes³⁷. Bref, une anthropologie physique avant l'ère de la génétique et de la biologie humaine.

Il y a un Montandon natif de Cortaillod, ethnologue et anthropologue «sérieux», fort de l'estime de ses pairs, dont les thèses sont reprises et commentées dans les ouvrages de la discipline, et en particulier dans le fameux volume VII de l'*Encyclopédie française. L'espèce humaine*, paru en 1936, dirigé par Paul Rivet et dont l'Avant-propos est rédigé par Lucien Febvre, directeur général de l'entreprise, un Montandon, collègue et ami d'Eugène Pittard à qui il dédicacera ses livres et ses articles, et qui va

³⁴ *Idem*, p. 589.

³⁵ *Idem*, p. 591.

³⁶ *Idem*, p. 48.

³⁷ *Idem*, p. 51.

continuer à être cité dans les manuels d'ethnologie jusque dans les années 1960 et au-delà.³⁸ Il y a aussi un Montandon qui en vient, à la fin des années 1930 et sous l'Occupation, à incarner les plus sinistres aspects du racisme et de l'antisémitisme.³⁹

L'ouvrage paru en 1933, *La Race, les Races, mise au point d'ethnologie somatique*, est une synthèse triomphante de la raciologie à son apogée, dans une Europe où les théories de la race connaissent les pires dérivés. «Payot lance mon livre, non seulement comme pièce scientifique, mais comme ouvrage d'actualité», écrit Montandon à son ami le Dr Georges Borel, à Auvernier, le 22 octobre 1933. Le livre, qui se veut donc une mise au point, est en réalité un manuel écrit d'une plume doctrinaire, dans lequel l'auteur rappelle la fameuse théorie de l'ologénèse,⁴⁰ énonce les critères de classement des races, expose leurs «génalogies» et détaille ensuite ce qu'il nomme les cinq Grandes races et les vingt races qui représentent les subdivisions des précédentes. La théorie de l'ologénèse n'est pas idéologiquement neutre, dans la mesure où elle implique une inégalité des «races», fondée sur leur succession dans le temps. Selon l'auteur, les groupes humains résultent de divisions par dichotomie, à partir d'une souche humaine primitive. Chaque groupe humain se reproduit jusqu'à ce qu'il arrive à un point de maturation bientôt suivi par sa disparition et à l'apparition de deux lignées filles, différentes de la lignée mère. Ces deux lignées sont asymétriques. Un rameau précoce, à évolution rapide, atteint plus vite un développement subalterne, alors que le rameau tardif, plus lent, parvient à un développement plus complexe. Selon cette thèse, les lignées biologiques tardives sont donc dynamiquement supérieures aux lignées précoces, les lignées septentrionales aux méridionales, les «Eurasiatiques» aux «Américanoïdes», les «Europoïdes» aux «Laponoides».⁴¹ On voit donc que les «races» actuelles sont ontogénétiqument inégales entre elles selon Montandon.

³⁸ Mercier, Paul, *Histoire de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1966, p. 99. *Ethnologie générale*, publié sous la direction de Jean Poirier, Paris, NRF, 1968, pp. 46-47.

³⁹ Knobel, M., *Ethnologie française* (note 25).

⁴⁰ Montandon, George, *La Race, les Races, mise au point d'ethnologie somatique*, Lausanne, Payot, 1933, pp. 95-96, 110-112.

⁴¹ *Idem*, p. 119.

La génétique fait une entrée timide dans l'ouvrage avec l'exposé des lois de Mandel et un court chapitre sur les groupes sanguins et leur répartition géographique. Ce domaine alors nouveau, brouillant les typologies fondées sur les caractères phénotypiques, aurait dû ébranler les grandes taxinomies classiques reformulées par Montandon. Ce dernier remarquait en effet:

«[...] l'on a vite constaté que ni la répartition des quatre groupes [sanguins] de base, ni celle des sept types séro-raciaux hypothétiques, ne paraissaient cadrer avec la distribution des races conçues selon les autres caractères.»⁴²

Mais Montandon ne tint nul compte, en définitive, de ces apports nouveaux, se contentant des critères habituels de la couleur de la peau, de la forme du crâne, etc. Ses dénominations, comme celles de ses collègues, trahissent l'arbitraire dans le choix des déterminants: l'emploi de termes tantôt géographiques (races touraniennes, tasmaniennes...), tantôt ethniques (pygméennes, laponiennes...), tantôt liées à la couleur (race blanche...), tantôt mixtes (race alp-arménienne).⁴³

Montandon consacre par ailleurs une page à la «question raciale juive». Pas de race juive, constate-t-il, parce que dans les contrées où ils résident, les juifs sont à rattacher à telle ou telle autre «race».⁴⁴ Il y a en revanche une «ethnie juive», qui correspond tout au plus à des «groupes somatiques», subdivisions des sous-races. Le dérapage est proche cependant et la description du soi-disant «faciès juif»: «yeux à fleur de tête, nez accentué, lèvres charnues, les cheveux sont fréquemment bouclés ou fortement ondulés»,⁴⁵ préfigure l'ignoble *Comment reconnaître le Juif?*, publié en 1940. Dans un article de 1938, publié dans les *Cahiers du Centre d'examen des tendances nouvelles*, sous le titre de «Mise au point de raciologie: le problème des races, l'ethnie juive devant la science», Montandon propose que les juifs d'Europe soient soumis à l'alternative suivante: l'émigration en Palestine, qui deviendrait un «Etat israélite» dont ils auraient dès lors la nationalité à l'exclusion de tout autre, ou l'assimilation complète dans leur pays de résidence actuelle, à moins qu'ils ne vivent dans ce pays en tant qu'étrangers. Et Montandon

⁴² *Idem*, pp. 71–72.

⁴³ *Idem*, pp. 274 ss.

⁴⁴ *Idem*, p. 262.

⁴⁵ *Idem*, p. 263.

suggère, «pour une préservation contre un ethnisme allogène» et «pour la protection des nationaux non allogènes», les mesures suivantes contre les «réfractaires à l'assimilation totale»: «des mises à mort ou des castrations des hommes»; quant aux femmes: «la répression vis-à-vis de celles de moins de quarante ans consiste à les défigurer en leur coupant l'extrémité nasale.»⁴⁶ Pendant l'Occupation, Montandon devint le directeur technique de l'Institut d'Etudes des Questions Juives et Ethnoraciales, créé sous l'autorité de Darquier de Pellepoix.⁴⁷ Après avoir été chargé, par le Commissariat Général aux Questions Juives de Xavier Vallat, de délivrer des certificats de «non-appartenance à la race juive».⁴⁸

IV. L'*Encyclopédie française*

Le volume VII de l'*Encyclopédie française* consacré à l'Espèce humaine apporte au public francophone un bilan des connaissances sur l'anthropologie physique et l'ethnologie tel qu'il peut s'établir à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Alors que le nazisme triomphe en Allemagne, c'est aussi un ouvrage de combat d'inspiration laïque, républicaine et progressiste. Le rédacteur du tome VII, Paul Rivet (1876–1958), sera révoqué par Vichy de son poste de titulaire de la chaire d'anthropologie du Muséum. Lancée en 1932 par le ministre de l'Education nationale, Anatole de Monzie (1876–1947), en écho aux grandes encyclopédies des régimes autoritaires, telles la soviétique et l'italienne, elle s'achève dans un relatif oubli dans les années 1960. Son programme est thématique et non alphabétique et se propose de présenter une problématique de la modernité. Parmi les rédacteurs de *L'Espèce Humaine* figurent certains des plus brillants ethnologues français du XXe siècle: Marcel Griaule, Michel Leiris, André Leroi-Gourhan, Alfred Métraux, Jacques Soustelle...

Dans l'avant-propos déjà, l'historien Lucien Febvre part en guerre contre le mythe de la race dans l'Histoire; parlant de la France, il s'écrie: «De tout le

⁴⁶ Montandon, George, «Le problème des races», *Les Cahiers du Centre d'examen des tendances nouvelles*, 1938, pp. 20–21.

⁴⁷ Knobel, M., *Le Monde juif* (note 25).

⁴⁸ *Idem*, *Ethnologie française* (note 25), p. 111.

champ de notre histoire nationale, la race est expulsée. L'y réintroduire sous je ne sais quels prétextes, ce serait pour nous, Français, une régression mentale.»⁴⁹ Plus loin, il parle des «groupements d'aujourd'hui, depuis longtemps dépourvus de toute homogénéité raciale naturelle».⁵⁰

La partie centrale, «Peuples ou Races» – l'alternative ou l'équivalence sont à relever – est rédigée par Henri Neuville (1872–1946), sous-directeur au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum, un adversaire discret des classifications raciales.⁵¹ Comme il convient dans une encyclopédie, Neuville expose tout d'abord les thèses en présence et passe en revue la littérature anthropologique, où les œuvres de Pittard, des frères Sarasin, de Schlaginhaufen sont abondamment citées. Montandon est longuement présenté et discuté. Mais le tome VII est aussi l'affirmation d'un point de vue opposé à la thèse du «conflit des races», ou à l'affirmation de leur inégalité. Dans de brèves synthèses et conclusions, Neuville affirme nettement son scepticisme quant au concept même de race.

Il faut comprendre Neuville à demi-mot; à cette époque, les débats au sein de l'anthropologie physique portaient moins sur la notion de races en tant que telles que sur la question de leur inégalité quant à leurs aptitudes mentales, sur l'existence de «races pures», sur les liens entre race et psychologie, et sur les vertus et périls des métissages. Neuville s'élève contre le danger de l'anthropologie appliquée au service des

«théories racistes comme celles qui s'expriment aujourd'hui en faveur de telle race nordique – en réalité, un mélange complexe comme les autres grands groupes ethniques. [...] Et la barbarie avec laquelle s'affirme, à l'occasion, la notion de la supériorité de cette race n'est pas chose devant quoi l'esprit n'ait plus qu'à «défaillir et reculer» – à moins qu'il ne veuille aboutir au suicide.»⁵²

⁴⁹ Febvre, Lucien, «Avant-propos», *Encyclopédie française*, VII, Paris, 1936, 7'04–10.

⁵⁰ *Idem*, 7'04–10.

⁵¹ Bocquet-Appel, Jean-Pierre, «L'anthropologie en France et ses origines institutionnelles», *Gradhiva*, 6, 1989, pp. 12–34.

⁵² Neuville, Henri, «Peuples ou Races? Introduction», *Encyclopédie française*, VII, Paris, 1936, 7'44–6.

Les conflits nationaux n'ont rien d'anthropologiques, donc rien de «raciaux».⁵³ Les groupes sanguins, exposés en détail, contredisent les typologies reçues, représentent un élément nouveau qui «rapproche des groupes ethniques que d'autres caractères séparent».⁵⁴ En conséquence, «nous voyons se substituer même aux yeux des anthropologistes les plus spécialisés dans le sens biologique, la notion de peuple à celle de race».⁵⁵

Une année après les lois de Nuremberg, la *Reichsbürgergesetz* et la *Blutschutzgesetz* du 15 septembre 1935, et quatre ans avant les lois antijuives de Vichy, l'*Encyclopédie française* affirme que les métissages sont le fait de tous les groupes humains⁵⁶ et qu'ils ne présentent aucune «disharmonie» par rapport aux soi-disant races pures. D'ailleurs, la notion de race naturelle «achève de se dissoudre», «l'humanité est depuis longtemps divisée en groupes n'ayant plus rien de racial».⁵⁷ Selon les *Conclusions générales* de Neuville:

«Il serait superflu de vouloir bannir le terme de race du vocabulaire anthropologique, encore moins du langage courant. L'usage l'y a trop fortement introduit pour qu'il soit possible de l'en éliminer. [...] Rationnellement, [les termes] d'«ethnie» [...] et d'«ethnos» [...], de sens un peu différents, sont bien préférables, aussi les anthropologistes s'y tiendront-ils peut-être de plus en plus dans leurs travaux techniques.»⁵⁸ Et enfin «si nous confrontons les arguments de ceux pour qui l'Orient et l'Occident sont impénétrables l'un à l'autre, et de ceux qui, au contraire, croient possible et souhaitable une fusion graduelle de toutes les races, nous constatons que les premiers, qu'ils le veuillent ou non, mènent à la guerre – donc à la rebarbarisation désirée par quelques Européens de race supérieure – tandis que les seconds envisagent simplement la persistance des tendances à la fusion qui dominent toute l'histoire de l'Humanité.»⁵⁹

⁵³ *Idem*, 7'44–8.

⁵⁴ *Idem*, 7'50–3.

⁵⁵ *Idem*, 7'50–5.

⁵⁶ *Idem*, 7'64–13.

⁵⁷ *Idem*, 7'64–15.

⁵⁸ *Idem*, 7'64–14.

⁵⁹ *Idem*, 7'64–15.

*Les Races de l'Europe*⁶⁰ de Marc.-E. Sauter, le successeur d'Eugène Pittard à la chaire d'anthropologie de l'Université de Genève, paraît après la guerre et au lendemain de la déclaration de l'UNESCO de 1951.⁶¹ Le livre appartient encore à l'anthropologie classique et semble curieusement archaïque avec ses typologies raciales inspirées de Deniker, de Montandon et d'autres auteurs de la première moitié du siècle, toujours reprises et toujours modifiées, qui mettent l'accent sur des critères somatiques apparents. Sauter déplore l'abandon du terme de race, proposé par certains, et son remplacement par groupe ethnique, «terme malgracieux».⁶² La discussion de «l'histoire raciale» des juifs est empruntée à Montandon. Sauter rappelle l'absence d'homogénéité raciale chez les juifs, tout en affirmant l'existence, relative, d'un «type juif» en Europe orientale.⁶³ Sa conclusion est un plaidoyer pour le maintien de «race» comme une notion rendant compte d'un phénomène réel du monde naturel.⁶⁴

Le mot et la notion vont continuer d'être utilisés jusqu'à la fin des années soixante et au-delà dans la littérature de langue française. Comme le rappelle Daniel Fabre,⁶⁵ le *Que sais-je?* consacré aux *Races humaines* de Henri Vallois, paru pour la première fois en 1944, est réédité jusqu'en 1967, sauf erreur. (Il a maintenant disparu du catalogue de la collection, qui offre en revanche, depuis 1975, un ouvrage sur *Le Racisme*, de François de Fontette).

V. L'UNESCO, les races et les droits de l'homme

Les grands débats sur l'idée de race visant à purger la notion des préjugés raciaux se cristallisent dans les années cinquante et soixante autour des Décla-

⁶⁰ Sauter, Marc.-E. (note 14).

⁶¹ *Le racisme devant la science*, UNESCO, 1960.

⁶² Sauter, M.-E. (note 14), p. 17.

⁶³ *Idem*, p. 317.

⁶⁴ *Idem*, p. 322.

⁶⁵ Fabre, Daniel, «L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945)», *Résistants et résistance*, publié sous la direction de Jean-Yves Boursier, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 393.

rations de l'UNESCO de Paris (1950 et 1951) et Moscou (1964). Il n'apparaît plus suffisant de purger la science des races de ses dérives dangereuses; une attitude nouvelle, une éthique de la responsabilité des hommes de science doit accompagner désormais les mises au point scientifiques et inspirer des prises de position contre les préjugés. Le racisme, dont un passé récent avait montré le potentiel meurtrier, devient une doctrine à dénoncer et à éliminer. Cette lutte devient prioritaire. Le volume publié en 1960 par l'UNESCO résulte des directives adoptées par la Conférence générale et comporte les textes des conférences prononcées par des représentants des sciences biologiques et des sciences sociales à cette occasion. La conférence aboutit à deux déclarations, celle de juin 1951 «corrigeant» et précisant celle de juillet 1950, dans laquelle les représentants des sciences biologiques étaient insuffisamment représentés.

Les deux Déclarations de Paris insistent sur l'appartenance de l'ensemble des humains à une souche unique, écartant une fois pour toutes ce qui pouvait subsister de l'ancien polygénisme; elles insistent sur la nature relativement ouverte, statistique, des groupes appelés «races», et sur le côté aléatoire de toute classification. Elles s'élèvent contre les abus de langage consistant à parler de races germanique ou juive et contre la confusion entre nation, communauté religieuse et groupes raciaux. Elles s'élèvent également contre les préjugés frappant les «métissages», et affirment enfin l'inexistence d'arguments scientifiques fondant la supériorité ou l'infériorité de telle ou telle «race» et la non-pertinence des caractères psychologiques ou mentaux pour les classifications raciales. «Dans l'état actuel de la science, rien ne justifie la croyance que les groupes humains diffèrent par des aptitudes d'ordre intellectuel ou affectif.»⁶⁶ Les Propositions de Moscou comme les Déclarations de Paris sont une des bases de l'exigence d'égalité entre les peuples et des formulations contemporaines de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La réunion d'experts de 1964 à Moscou regroupant vingt-deux anthropologues, physiques et généticiens pour la plupart, avait pour but de reprendre la «question raciale», en tenant compte des progrès de la génétique et de la biologie humaine depuis 1951. Les Propositions qui en sont issues tendent à cerner avec davantage de précision la notion de population, définie comme un ensemble de personnes présentant, dans un espace géographique donné, cer-

⁶⁶ Déclaration de 1951, point 9.

taines fréquences génétiques, et celle, survivante, de grand-race, de nature typologique. Davantage que les Déclarations de Paris, les Propositions de Moscou prennent position sur la nature des différences entre populations humaines, dont la partie visible est à l'origine des classifications raciales classiques, et affirment qu'elles consistent le plus souvent en des variations de fréquence de mêmes caractères et qu'elles ne concernent pas des valeurs biologiques fondamentales.

Les classifications en trois grand-races: négroïde, caucasoïde et mongoloïde, ou quelque soit le nom qu'on leur a donné, sont relativisées, même si les savants réunis à Moscou reconnaissent implicitement l'existence de divergences entre les partisans du maintien des typologies et ceux qui estiment que ces classifications sont d'un intérêt scientifique limité, voire qu'elles présentent le danger d'inciter à des généralisations abusives. Les Propositions de Moscou affirment enfin l'importance des facteurs culturels dans l'adaptation des groupes humains au milieu et leur influence, par le biais des règles de mariage par exemple, sur leur structure génétique. En conclusion, les thèses racistes se trouvent condamnées par les données biologiques et leur réfutation apparaît comme un devoir pour les anthropologues.

Trois points sont à relever dans les documents de Paris et de Moscou, à la fois questionnements et ambiguïtés: tout d'abord l'ambition généreuse, mais vaine hélas, de fonder une morale universelle de la fraternité humaine et d'égalité ancrée dans la biologie. Peut-on établir la légitimité des droits de l'homme sur un bilan scientifique? «N'exigent-ils pas un fondement autrement profond?», se demande Jeanne Hersch, commentant les déclarations de Paris et les Propositions de Moscou.⁶⁷

Ensuite, on y affirme une distinction nette entre caractères physiques ou différences biologiques, d'une part, seuls pertinents comme base de classifications raciales, et les «caractères mentaux», de l'autre. Mais par ailleurs, on constate une distinction beaucoup moins claire entre facteurs socioculturels et déterminants biologiques. Dans son article de 1967, Jeanne Hersch s'interroge:

⁶⁷ Hersch, Jeanne, «Sur la notion de race», *Diogène*, 59, 1967, p. 131.

«Peut-on, sans altérer la réalité humaine, dissocier radicalement les différences physiques [...] et les processus culturels, alors qu'on a fait figurer les «coutumes relatives au mariage» parmi les causes de ces mêmes «différences physiques?»»⁶⁸

«Le biologique pur, chez l'homme, n'existe pas [...]», conclut-elle.⁶⁹ Cette question est développée par Claude Lévi-Strauss, dix ans après la Déclaration de 1951, dans sa fameuse conférence *Race et Culture*, commandée par l'UNESCO. Après avoir déclaré d'emblée que «L'histoire de la notion de race, c'est aussi celle des déboires ininterrompus essuyés par cette recherche», le célèbre anthropologue renverse le rapport établi entre race et culture, en montrant, par des exemples tirés de règles d'alliance matrimoniale en vigueur chez certains peuples, comment les unions prescrites agissent sur la transmission du patrimoine génétique, et énonce: «La race, ou ce qu'on entend généralement par ce terme, est une fonction parmi d'autres de la culture»⁷⁰, et plus loin, «toutes les cultures impriment leur marque au corps»⁷¹.

Enfin, le troisième point des Déclarations de Paris et des Propositions de Moscou est celui des différences dans l'apparence des groupes humains. Il s'agit d'un thème évidemment central pour l'UNESCO. A quoi bon condamner le racisme si ce sur quoi il prétend se fonder n'est pas explicité? Pour rendre compte des différences entre populations humaines, trois attitudes au moins sont possibles.

La première vise à les minimiser; c'est la position des Propositions de 1964. Les différences, selon elles, sont dues en bonne partie à l'adaptation au milieu; elles ne portent pas sur des caractères physiques ayant «une valeur fondamentale pour la survie de l'humanité»; les variations des caractères dans les classifications ne présentent pas de «discontinuité majeure»; les disparités physiques manifestées entre populations, lorsqu'elles ont une composante génétique, «consistent le plus souvent en des différences des mêmes caractères héréditaires». Enfin, les dissemblances entre individus d'une même «race ou

⁶⁸ *Idem*, p. 130.

⁶⁹ *Idem*, p. 141.

⁷⁰ Lévi-Strauss, C. (note 17), p. 36.

⁷¹ *Idem*, p. 39.

d'une même population sont souvent plus grandes que la différence des moyennes entre races ou entre populations». ⁷²

La seconde attitude consiste à faire porter l'accent sur les différences culturelles ou sur la signification culturelle des différences physiques, attitude qui fait passer le phénomène de la diversité humaine des spécialistes des sciences biologiques à ceux des sciences sociales. Dans cette perspective, les diverses constructions socioculturelles sont non seulement légitimées, mais valorisées, par les théoriciens du multiculturalisme en particulier; ⁷³ les différences ne sont plus considérées comme un obstacle à l'harmonie du genre humain, mais comme une valeur et un enrichissement aussi bien pour le groupe que pour l'individu, mais au risque «d'essentialiser», de «re-racialiser» (*racialization*, au sens de “the extension of racial meaning to a previously unclassified relationship, social practice or group”, selon le *Dictionary of Race* ⁷⁴) ce qu'on avait arraché à la nature physique et à la transmission héréditaire, pour le faire dépendre de l'acquis historique et social.

La troisième attitude vise à reconstruire le système des catégorisations communautaires et aboutit à distinguer des *social races*, renaturalisées par un contraignant déterminisme social. Cette tendance radicale est par exemple celle de militants dénonçant l'hypocrisie de la soi-disant *color-blind society*, appelant à ne plus nier l'existence des différences raciales, mais à les reconnaître comme telles. Elle implique aussi, en faveur des «minorités de couleur», une politique de discrimination positive dans les domaines politiques, économiques et universitaires, entre autres.

VI. Fin des «races» et racisme

Le public francophone a désormais accès à un ouvrage à la fois détaillé et accessible sur l'état des connaissances touchant à la diversité humaine et les

⁷² «Propositions sur les aspects biologiques de la question raciale», *Revue internationale des sciences sociales*, XVII, 1965, p. 168.

⁷³ Voir Taylor, Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 1994.

⁷⁴ *Dictionary of Race*, publié par Guido Bolaffi et al., Londres, Sage Publications, 2003, p. 276.

origines de l'homme, par delà feues les classifications raciales et le discours de l'égalité. Il s'agit du livre écrit en 1995 à l'occasion de l'exposition *Tous Parents, Tous Différents*, présentée au Musée de l'Homme à Paris, puis dans d'autres villes en Suisse et ailleurs. En conclusion du chapitre intitulé «Peut-on classer les humains?», les auteurs, André Langaney, Ninian Hubert van Blijenburgh et Alicia Sanchez-Mazas déclarent: «Clairement, la notion de races humaines est une façon imprécise de distinguer des populations chevauchantes, dont l'incroyable diversité ne se prête à aucune classification simple et scientifique». Et plus loin:

«Nous avons hérité l'usage des mots (races humaines) d'une histoire sinistre et d'une science dévoyée. Nous ne l'éliminerons pas de sitôt de nos conversations. Souvenons-nous au moins qu'il n'appartient plus au vocabulaire de la science actuelle et qu'il est donc arbitraire.»⁷⁵

Et pourtant... si pour le *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie* de Bonte et Izard, paru en 1991, un grand nombre d'anthropologues sont «actuellement convaincus de l'inapplicabilité du concept de race à l'espèce humaine», parlant, pour la minorité qui persiste à l'utiliser, de «confort mental» et d'«absence de fondement scientifique»,⁷⁶ si l'*Encyclopaedia Universalis* (édition de 1997), par la plume de Daniel de Coppet, confirme que le concept biologique de race n'est pas utilisable pour l'ethnologue, si les encyclopédies et les dictionnaires de l'anthropologie culturelle et sociale, en langue anglaise, publiés dans les années 1990 ou 2000, n'ont même plus, pour la plupart, d'entrée «race», ou écartent la notion, comme scientifiquement fautive, comme une construction populaire, méritant à ce titre seulement l'attention des ethnologues, le *Dictionary of Anthropology* de Thomas Barfield, publié à Oxford en 1997, et le tout récent (2003) *Dictionary of Race, Ethnicity and Culture*, en revanche, ont une approche un peu différente. Tous deux mettent en garde contre la «no-race posture» qui, en niant l'existence des races avec l'autorité des arguments scientifiques, négligent de s'interroger sur les conditions socioéconomiques et les relations de pouvoir à la base du discours sur les races et du racisme populaire. Cette omission occulterait, sans le vouloir, le problème du racisme qui n'a cure de l'existence

⁷⁵ Langaney, André/van Blijenburgh, Ninian Hubert/Sanchez-Mazas, Alicia, *Tous Parents, Tous Différents*, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 1995, p. 62.

⁷⁶ *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, publié sous la direction de Pierre Bonte et Pierre Izard, Paris, Presses Universitaires de France, 1991; article «race», p. 5.

ou de la non-existence de fondements biologiques. C'est que les «races», loin d'être un thème d'un intérêt purement historique, sont des constructions sociales, et comme telles sont à même de s'affirmer avec force.⁷⁷

Le classement des populations humaines en termes de race est historiquement lié à des catégories hiérarchisées justifiant l'exploitation, le mépris et les idéologies coloniales. C'est pourquoi les typologies raciales qui se sont développées en même temps que les conquêtes coloniales sont aujourd'hui considérées comme relevant du racisme et non d'une opération scientifique quelconque.

Le mot race est récent; il daterait de 1902, et le substantif raciste apparaît en 1924. D'emblée dépréciatif, il prend vite une valeur d'invective. Le sens évolue d'une relative neutralité: «théorie de la hiérarchie des races» à celui de «hostilité envers un groupe racial.»⁷⁸

Racisme a vu son emploi se généraliser à partir des années soixante et caractériser les discours et les attitudes négatives vis-à-vis d'un grand nombre de catégories sociales, en dehors du champ «racial». On parle ainsi de racisme antivieux, antijeunes, antifemmes, antiétrangers, antihomosexuels, pour stigmatiser des attitudes de mépris ou de discrimination envers des groupes considérés hors norme. Le racisme au sens élargi touche entre autres les immigrés ou telle ou telle communauté culturelle ou religieuse, devenant ainsi une sorte de synonyme de xénophobie. Il consiste aussi en une posture négative vis-à-vis d'un «autre» individuel ou collectif, considéré comme menaçant ou inférieur, menaçant parce que inférieur.

Mais en s'étendant démesurément, le sens de racisme et raciste risque de perdre de sa force en abandonnant sa spécificité. Lévi-Strauss est l'un des premiers à s'inquiéter de l'amalgame entre racisme, préjugés, sociocentrisme et usage de stéréotypes, par une sorte d'abus de langage.

«[...] rien ne compromet davantage, n'affaiblit de l'intérieur, et n'affadit la lutte contre le racisme que cette façon de mettre le terme, si j'ose dire, à toutes les sauces, en confondant une théorie fausse, mais explicite, avec des inclinations et

⁷⁷ Bolaffi, G. (note 74), p. 244.

⁷⁸ *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, publié sous la direction de Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992; article «race».

des attitudes communes dont il serait illusoire d'imaginer que l'humanité puisse un jour s'affranchir ni même qu'il faille le lui souhaiter.»⁷⁹

Le développement sémantique de la notion de racisme est lié au fait que la démonstration scientifique de l'inconsistance du concept de race ne résout pas le problème des pratiques racistes quotidiennes. Comme le dit Lydia Flem:

«c'est la rencontre des différences en tant que telles – différences ethniques, religieuses, linguistiques, géographiques, historiques, économiques, socio-culturelles –, et la difficulté majeure qu'éprouvent les hommes à se rencontrer et à gérer les relations humaines, à négocier leurs conflits, qui est véritablement problématique.»⁸⁰

Le racisme, populaire ou pas, de nos jours, tend à enfermer dans l'inné des différences culturelles ou historiques, à les exagérer et à les figer dans une nature immuable. Le racisme institutionnel, pas si lointain – songeons au régime de l'apartheid –, opère par ségrégation, discrimination et exclusion, alors que le groupe dominant, par l'effet d'une supériorité prétendue naturelle et fort de théories implicites ou explicites de l'inégalité des aptitudes héréditairement possédées par les divers groupes humains, prétend faire de ses propres valeurs et usages la norme par excellence, disqualifiant ainsi les altérités culturelles et physiques des autres groupes. Comme le dit Jeanne Hersch dans l'article précité:

«D'une façon générale, ceux qui détiennent le pouvoir n'ont pas vraiment le sentiment d'appartenir à une «race» particulière, fût-elle supérieure. Ils appartiennent au genre humain. Ce sont les autres qui présentent cette particularité, partiellement ou totalement négatrice de leur humanité, d'avoir les caractères propres à une certaine race affichée par leur corps sous tous les regards. En somme, les autres ont le tort d'appartenir à une race alors qu'ils sont, eux, l'universel.»⁸¹

⁷⁹ Lévi-Strauss, C. (note 17), pp. 15–16.

⁸⁰ Flem, Lydia, *Le racisme*, Paris, MA Editions, 1985, p. 155.

⁸¹ Hersch, J. (note 67), p. 127.

VII. Le retour des races

Revenons en Suisse. Au cours d'une saison d'hiver de l'immédiat après-guerre – il s'agit de la Seconde Guerre mondiale –, l'écrivain noir-américain James Baldwin séjourne dans un village des montagnes suisses, francophone et catholique, connu par son tourisme estival et sa source d'eau chaude. Pour les villageois, il est l'étranger par excellence; celui au passage duquel les gamins crient avec excitation: Nègre! Nègre!

Pour les villageois cependant, le personnage anglophone et exotique n'est pas un complet inconnu; il renvoie à la figurine noire des boîtes à aumône «pour les missions», de l'Eglise, hochant la tête en signe de gratitude lorsqu'une piécette tombe dans la fente. Il rappelle également les jeunes gens du Carnaval au visage noirci de suie.⁸²

Baldwin est ainsi, dans sa villégiature helvétique, renvoyé au cauchemar de l'Histoire: Afrique, esclavage, sauvetage des âmes noires par les missionnaires, puis enfin émancipation, par ceux-là même qui sont les sujets de l'Histoire, les Blancs. Ces derniers, nous dit l'écrivain, ne sont étrangers nulle part, leur civilisation est la Civilisation, dont ils sont les créateurs et les gardiens, leur couleur est la norme, leur culture est l'aune à laquelle on mesure toutes les autres. Entre «Blancs» et «Noirs», il n'y a ni symétrie, ni réciprocité: l'homme blanc dans un village d'Afrique n'est pas l'équivalent d'un Noir dans un village valaisan. En Afrique, écrit-il, l'étonnement que le Blanc suscite est un tribut d'admiration. En Suisse et ailleurs en Occident, on s'interroge sur l'humanité de l'homme noir. L'homme blanc, lui, est chez lui partout.

Dans la confrontation des peuples, «races», et culture, l'homme blanc a une position privilégiée; il jouit d'une identité profonde, riche, fondée historiquement, et qu'il entend préserver. Les autres doivent d'abord établir, inventer la leur. Mais Baldwin ajoute qu'aujourd'hui (1953) l'interdépendance des peuples et des «races» est aussi inévitable qu'implacable: “This world is white no longer, and it will never be white again.”⁸³

⁸² Baldwin, James, “Black man in the Alps”, *Culture Shock: a reader in modern cultural anthropology*, publié par Philip K. Bock, New York, Alfred A. Knopf, 1970, pp. 169 ss.

⁸³ *Idem*, 1970, p. 379.

Pour Baldwin, la «race», sa race à lui n'est pas qu'une catégorie de l'anthropologie physique; elle est certes un mythe biologique, le résultat d'un découpage arbitraire dans l'ensemble des populations humaines. Elle est surtout un fardeau produit de l'Histoire, un témoignage de discrimination, d'exploitation et de déshumanisation. En 1953, Baldwin insistait pour que "the white man cease to regard him as an exotic rarity and recognize him as a human being".⁸⁴ Cinquante ans plus tard, il n'est pas sûr que cette revendication soit jugée suffisante, entre autres pour les Afro-Américains, ses compatriotes d'aujourd'hui. A la position *no race* et *colour blind* de l'égalitarisme libéral s'oppose, on l'a vu, le militantisme affirmant, ou revendiquant, les nouvelles identités des *social races*.

L'anthropologie, de son côté, n'est plus aussi sûre de la légitimité du mandat que lui assignait l'UNESCO dans les années cinquante: défendre la neutralité de la notion de race, face aux théories pernicieuses de l'inégalité, et le fondement biologique de ses classifications, contre les interférences idéologiques. A l'extrême fin du XXe siècle et au début du XXIe, elle est confrontée aux limites de la neutralité et de l'égalitarisme, et même à celles de la négation des races comme entités scientifiques. Dans son projet de déclaration officielle sur le concept de race, en 1997, l'American Anthropological Association (AAA), après avoir réaffirmé la non-pertinence des «races» comme catégories biologiques de l'espèce humaine, les définit comme

"a set of culturally created attitudes toward, and beliefs about, human differences developed following widespread exploitation and colonization by Western European power since the 16th Century".⁸⁵

En janvier 2000, le directeur exécutif de l'AAA exige non seulement, dans son adresse à ses collègues, l'annulation des typologies raciales en usage dans l'administration des services administratifs nord-américains, mais propose de développer et de diffuser "a new paradigm which addresses the reality of race in the US and which clearly articulates why race is a social rather than a biological construct".⁸⁶

⁸⁴ *Idem*, 1970, p. 373.

⁸⁵ "American Anthropological Association Draft Official Statement on 'Race'", *Anthropology Newsletter*, September 1997, p. 27.

⁸⁶ Davis, Bill, "AAA and the Challenge of 'Race'", *Anthropology News* (Arlington), January 2000, p. 79.

La race, notion fantôme, concept maudit, après avoir quitté, non sans réticence et exceptions, le champ de la biologie humaine et des disciplines voisines, est de retour dans celui de l'anthropologie.

Zusammenfassung

Der Begriff «Rasse» als biologischer Sachverhalt, angewendet auf den Menschen, wird heute von der Anthropologie abgelehnt. Seit den 1970er-Jahren ist seine Infragestellung in den Fachlehrbüchern für Studierende erkennbar. Bereits vor dem Zweiten Weltkrieg war seine Tauglichkeit angezweifelt worden. Heute beschränkt sich seine Verwendung mehr und mehr auf Verbotsklauseln, beispielsweise in internationalen Übereinkommen und im einzelstaatlichen Strafrecht. Der vorliegende Artikel zeichnet die verschiedenen Etappen in der Verwendung des Begriffs «Rasse» nach, vom Kapitel «Peuples ou Races» (Völker oder Rassen) der *Encyclopédie française* aus dem Jahr 1936, über die UNESCO-Erklärung von 1951 bis zu den Moskauer Vorschlägen von 1964, in deren Folge der Begriff in der wissenschaftlichen und anthropologischen Literatur zunehmend seltener auftrat, und zwar sowohl im physischen-, kultur- wie auch im sozialanthropologischen Bereich. Anschliessend wird das Beharrungsvermögen des Begriffs im wissenschaftlichen Wortschatz und in der Umgangssprache erörtert. Weiter wird die Unzulänglichkeit der wissenschaftlichen Argumentation in der Bekämpfung von Rassismus thematisiert, weil das Bedeutungsfeld des Begriffs sich in den letzten zwanzig Jahren erweitert hat. Schliesslich verweist der Artikel auf die Rückkehr des Begriffs «Rasse», beispielsweise als soziokulturelle Konstruktion, im politischen Diskurs und in der Kulturanthropologie.

Compendio

Oggi la nozione di «razza», come fatto biologico applicato all'essere umano, è parecchio screditata in antropologia. Nel corso degli anni Settanta, nei manuali antropologici destinati agli studenti si rileva una sua rimessa in discussione. La pertinenza del concetto era del resto già stata messa in dubbio prima della Seconda Guerra mondiale; oggi il suo impiego è sempre più limitato a formulazioni proibitive, ad esempio nelle convenzioni internazionali e nelle leggi penali statali. Nel presente contributo si cerca di individuare le tappe

significative nell'evoluzione dell'uso di «razza», a partire dal capitolo «Peuples ou Races» dell'*Encyclopédie française* del 1936, passando ad esempio alla Dichiarazione dell'UNESCO del 1951 e alle Proposte di Mosca del 1964, fino a giungere al declino del suo impiego nella letteratura scientifica e nell'antropologia fisica, sociale e culturale.

D'altro canto il testo si rifà alla resistenza del termine sia nel vocabolario scientifico che nel discorso popolare. Si ricorda poi l'insufficienza dell'argomentazione scientifica nella lotta al razzismo, termine il cui campo semantico si è ampliato nel corso degli ultimi vent'anni. Infine l'articolo segnala il ritorno della «razza», ad esempio quale costruzione socio-culturale, nel discorso militante e nell'antropologia culturale.

Race, Racisme et Anthropologie

In	Studien und Quellen
Dans	Etudes et Sources
In	Studi e Fonti
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	29
Volume	
Volume	
Autor	Centlivres, Pierre
Auteur	
Autore	
Seite	13-42
Page	
Pagina	
Ref. No	80 000 319

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.